



Eglise Evangélique Luthérienne du Cameroun
Secrétariat à l'Education

B.P: 06 N'Gaoundéré Tél. (+237) 695.45.10.84/E-mail:seducelec@yahoo.fr



**PROCES VERBAL DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE
L'OEUVRE SCOLAIRE**

Tenu à N'Gaoundéré, Le 31 octobre 2020

Président : SALATOU Christian
Rapporteur : DJOMO René Claude

L'an deux mil vingt et le trente du mois d'octobre, s'est tenue dans la salle polyvalente du Secrétariat à l'éducation de l'EELC à Ngaoundéré, une session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Œuvre Scolaire. Les travaux étaient présidés par M. SALATOU Christian et rapporté par Monsieur DJOMO René Claude SEDUC/EELC.

L'ordre du jour de ce Conseil après amendement et adoption se présente ainsi :

- Méditation,
- Salutations et mots de bienvenus de Monsieur le Secrétaire à l'Education,
- Vérification du quorum,
- Pause-café
- Lecture du procès-verbal du dernier CA et du Comité exécutif,
- Rapport du Secrétaire à l'Education,
- Synthèse du rapport du forum sur l'éducation,
- Présentation des plans d'actions suivis des rapports financiers
 - o Secrétariat à l'Education,
 - o Collèges Protestants,
- Résolutions et recommandation,
- Fin des travaux.

I. Méditation

Les travaux du Conseil d'Administration de l'œuvre scolaire ont commencé par les mots de bienvenu de son président. Puis, la parole sera donnée à l'aumônier, Rev BOBO Jean Marc pour l'exhortation tirée du Colossien 3 versés 16 à 17. Dans son homélie, l'orateur a demandé aux membres du Conseil d'Administration de s'instruire et de s'exhorter mutuellement au nom du Seigneur Jésus-Christ. Après cette phase de méditation, le Secrétaire à l'Education prendra la parole, à son tour, pour souhaiter la bienvenue aux membres du Conseil d'Administration et aux invités.

II. Vérification du quorum

Le Président du Conseil d'Administration procédera par la suite à la vérification du quorum. Cette vérification a permis de s'assurer que le quorum est atteint et que les travaux peuvent bien démarrés. Voir liste de présence en annexe.

III. Lecture du procès-verbal du dernier CA et du Comité exécutif,

M. TIMENE Honoré Yacinthe a pris la parole pour présenter les recommandations et résolutions du dernier Conseil d'Administration et du comité exécutif. Sous réserve de quelques corrections, lesdits PV ont été adoptés.

IV. Rapport du Secrétaire à l'Education

Le Secrétaire à l'Education a présenté le rapport des activités menées depuis le dernier CA jusqu'à ce jour.

Il a commencé par la présentation du Secrétariat à l'Education, la présentation des statistiques des écoles dans son ensemble avant de se focaliser sur les activités proprement dites au plan administratif, pédagogique, spirituel et financière en passant par les contentieux, l'Evaluation des résolutions du dernier Conseil d'Administration et du Conseil exécutif. Il finira son rapport en relevant les difficultés rencontrées et en proposant quelques suggestions (confère rapport du SEDUC en annexe).

A l'issus de la présentation du rapport du Secrétaire à l'Education, une série de questions a été posée parmi lesquelles : l'état d'avancement des travaux sur l'immatriculation des personnel à la CNPS, les statistiques aux examens, la situation des écoles de la région Sud-Ouest, les disfonctionnements et les incompréhensions entre les autorités ecclésiastiques régionaux et le Secrétariat à l'Education, la comptabilité de la période 2013-2017 etc.

Synthèse du rapport du forum sur l'Education

Le Secrétaire à l'Education Adjoint, M. MOBEANG Prosper prendra la parole pour présenter la synthèse du rapport du forum sur l'Education. On retiendra de cette présentation que quatre grandes activités ont meubles les travaux de ce forum à savoir :

- V. La cérémonie protocolaire d'ouverture du forum,
- VI. L'audition des communications,
- VII. Les travaux en atelier
- VIII. La cérémonie protocolaire de clôture du forum.

A l'issus de ces travaux, des recommandations portées sur les plan cadres ont été formulées sur la rénovation pédagogique, le renforcement des capacités organisationnelles, le développement des capacités économiques et des cadres infrastructurelles des établissements scolaires et l'actualisation de l'aumônerie scolaire. Ces recommandations seront soumises au Conseil d'Administration et au Conseil Synodal.

Présentation des plans d'action

Le Secrétaire à l'Education, les Principaux des Collèges et les économistes prendront la parole tour à tour pour d'une part présenter leur plan d'action et d'autre part les budgets. A l'issus de ce travail de présentation et des débats, des travaux se poursuivront en atelier pour la formulation des résolutions. Ainsi, quatre ateliers ont été formés. Les travaux en plénière ont permis d'adopter les résolutions précises.

Résolutions

Sur l'harmonisation des salaires

CA20/01. Le Conseil d'Administration, après lecture du document a lui présenté, constate que les salaires sont très élevés et ne respectent pas le barème de paye de 1985 régissant l'enseignement privé au Cameroun, que d'autres organes externes interfèrent dans le classement des enseignants et enfin que les charges sont plus élevées que les recettes. Au regard de la situation financière précaire de l'Œuvre Scolaire, le Conseil d'Administration recommande l'observation stricte des textes en vigueur et le respect désormais du barème de paye 1985 régissant l'enseignement privé.

Sur la baisse des effectifs

CA20/02. Par rapport à la baisse des effectifs dans les établissements provoqués par le manque de confiance des parents, la mauvaise gouvernance dans les écoles, l'augmentation des frais de scolarité et la multiplicité des établissements dans les environs, le Conseil d'Administration recommande au SEDUC de mettre en place les nouvelles stratégies et de faire appliquer la nouvelle politique de gestion des ressources humaine, financiers et infrastructurelles contenues dans les plans cadres du forum pour rassurer les parents.

Sur le forum sur l'éducation

CA20/03. Le Conseil d'Administration après avoir pris connaissance du rapport du forum sur l'éducation, félicite le CS pour l'initiative, apprécie la qualité des propositions faites par le SEDUC et contenue dans les plans cadres dudit rapport et le transmet favorablement au Conseil Synodale pour validation.

CA20/04. Le Conseil d'Administration constate l'interprétation diversifiée de certaines dispositions constitutionnelles et le règlement intérieur de l'ELLC (Cf Art 9 alinéa 6, Art 14). Considérant les malentendus et conflits de compétences qui peuvent en résulter dans le fonctionnement de l'œuvre scolaire, recommande la tenue d'un cadre d'explication par un expert ou un juriste pour une interprétation uniforme de ces textes.

Sur le Règlement Intérieur

CA20/05. Le Conseil d'Administration félicite le SEDUC pour l'actualisation des statuts de l'œuvre scolaires mise sur pied et adopté par le Conseil Synodal. Il constate que conformément à l'article 53 desdits statuts le règlement intérieur n'est pas encore disponible. Par conséquent recommande au SEDUC d'entreprendre le processus de son élaboration à lui soumettre aux prochaines assises.

CA20/06. Considérant la recommandation du Forum relative au poste de Coordonnateur de l'Aumônerie Scolaire du SEDUC (RF20/20), le Conseil d'Administration propose au CS, la nomination de M. MOBEANG Prosper audit poste cumulativement avec ses fonctions de SEDUC Adjoint.

CA20/07. Considérant la recommandation du forum sur la mise à jour des arriérés des enseignants, le Conseil d'Administration propose la mise en application de cette recommandation dans un délai de deux mois (au plus tard 31 décembre 2020).

Sur le redéploiement du personnel

CA20/08. Le Conseil d'Administration recommande désormais au SEDUC, qu'une concertation avec la base et la communauté locale soit engagée avant tout redéploiement du personnel.

CA20/09. Le Conseil d'Administration recommande le respect des statuts de l'œuvre scolaire en matière de redéploiement.

CA20/10. Le Conseil d'Administration prend acte de l'absence du Vice principal du 1^{er} Cycle du Collège Protestant de Ngaoudéré et demande au

vice principal du second cycle d'assumer les deux fonctions jusqu'à nouvel avis.

CA20/11. Le Conseil d'Administration instruit le SEDUC de proposer le redéploiement de l'APR de Bankim et du Directeur de l'EPP de Poli à la prochaine assise CA.

Sur la création des écoles

CA20/12. Le Conseil d'Administration recommande au SEDUC, de faire une étude de faisabilité pour la création et la reconnaissance de nouvelles écoles qui lui sont présentées et de soumettre le Procès-verbal à la prochaine assise du Conseil d'Administration.

Sur la masse salariale et gestion des effectifs

CA20/13. Le Conseil d'Administration encourage le SEDUC de respecter le barème mis en vigueur pour les prochains recrutements.

CA20/14. Le Conseil d'Administration encourage le SEDUC d'entrer en négociation avec le personnel pour la baisse des salaires.

Sur le plan d'action et budget

CA20/15. Le Conseil d'Administration recommande au SEDUC de prendre en compte des résolutions du forum et des remarques du Contrôleur Général et de mettre en place un comité ad hoc composé du contrôle général, de la Direction de finance et du SEDUC pour l'harmonisation des budgets et des plans d'action avant le 13/10/2020.

CA20/16. Le Conseil d'administration recommande au SEDUC la tenue d'un comité exécutif pour valider les plans d'action et les budgets avant la tenue du CS.

Fait à Ngaoundéré, le 31 octobre 2020

Le Président

le Rapporteur

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ŒUVRE SCOLAIRE DU 31 10
2021

RAPPORT DU SECRETAIRE A L'EDUCATION DE L'EELC

INTRODUCTION

L'œuvre scolaire de l'Eglise Evangélique Luthérienne du Cameroun s'inscrit dans la pratique de la diaconie qui vise la formation intégrale des jeunes en les amenant à construire des compétences leur permettant de relever les défis de la vie.

L'œuvre scolaire compte au total 34 écoles, dont 02 collèges, 06 écoles maternelles, 01 école des déficients auditifs, et 25 écoles primaires réparties dans 03 grandes régions scolaires et implantées dans quatre Régions administratives du Cameroun.

Le présent rapport se veut un compte rendu des activités réalisées par le SEDUC de septembre 2019 à octobre 2020.

Il se présente ainsi qu'il suit :

- I. Etat des lieux du SEDUC
- II. Les activités réalisées
- III. Les contentieux
- IV. L'évaluation des résolutions du CA du 23 et 24 Août 2019
- V. Des difficultés rencontrées
- VI. Des suggestions.

I. ETAT DES LIEUX DU SEDUC

a) Présentation du SEDUC

Pour cette période référentielle, Le Secrétariat à l'Education a fonctionné avec 03 cadres:

- Le Secrétaire à l'Education : c'est le Représentant légal et le Directeur de l'œuvre scolaire de l'EELC;
- Le Secrétaire à l'Education adjoint : il est chargé de suppléer le Secrétaire à l'Education en cas d'empêchement et est le responsable de la cellule Pédagogique. En outre, il est chargé de concevoir des projets.
- L'économiste : il est à la tête de la cellule des Affaires financières.

- Pour la nouvelle année scolaire 2020/2021, un poste d'assistant pédagogique a été créé pour seconder le Secrétaire à l'Education Adjoint dans le domaine de la pédagogie ;

Il existe aussi le personnel d'appui, à savoir : un Secrétaire dactylographe, un agent d'entretien et un gardien de nuit.

b) Effectifs d'élèves et d'enseignants

Pour l'année scolaire 2019/2020, le Secrétariat à l'Education a enregistré les statistiques suivantes en termes de nombre d'écoles, d'effectifs d'élèves et d'enseignants :

Cycle maternel

Notre organisation a fonctionné au cycle maternel avec 06 écoles, 275 élèves soit 129 garçons, 146 filles encadrés par 15 enseignants repartis en 1 homme et 14 femmes.

Cycles primaire

Au cycle primaire, nous avons enregistré 4551 élèves soit 2350 garçons, 2201 filles encadrés par 122 enseignants repartis en 91 hommes et 31 femmes.

Cycles secondaire

Du Collège Protestant de Ngaoundéré, 581 élèves soit 282 garçons 289 filles ont été enregistrés, encadrés par 41 enseignants soit 14 vacataires et 27 permanents.

Du collège protestant de Garou-Boulaï, 19 élèves ont été enregistrés soit 07 garçons et 12 filles, encadrés par 8 enseignants tous hommes.

Au total, 5426 élèves ont été enregistrés dans tous nos établissements maternels, primaires et secondaires, soit 3768 garçons et 2658 filles encadrés par 186 enseignants.

Pour un encadrement de proximité des écoles primaires et maternelle, trois animateurs Pédagogiques Régionaux suppléent le Secrétariat à l'Education dans les Régions scolaires, tant dans les domaines administratif, pédagogique que financier.

c) Résultats aux examens officiels et internes

Au collège protestant les résultats officiels se présentent ainsi

Rendement	BEPC	Probatoire	Bac	interne
-----------	------	------------	-----	---------

%	81,61	39,78	63,79	94,82
OBC		49,01		
général	60,92			

Au collège protestant de Garoua-Boulai

Rendement	BEPC	Probatoire	Bac	interne
%				89,47
OBC				
général				

Région scolaire Est :

Rendement	Interne	CEP	Entrée en 6 ^{eme}	CETI
%	87,90	70,04	73,36	31,66

Région scolaire centre

Rendement	Interne	CEP	Entrée en 6 ^{eme}	CETI
%	82,81	74,41	69,12	47,82

Région scolaire sud-ouest

Rendement	Interne	CEP	Entrée en 6 ^{eme}	CETI
%	88,57	59,79	85,93%	70,37

Récapitulatif

Rendement	Interne	CEP	Entrée en 6 ^{eme}	CETI
%	86,42	68,08	85,93%	76,13

II. DES ACTIVITES REALISEES

Au cours de la période allant de Septembre 2019 à Aout 2020, le Secrétaire à l'Education a participé à plusieurs activités au plan administratif, Pédagogique et financier tant au niveau local, régional, qu'au niveau national.

a) Domaine administratif

Au cours de cette période de référence, nous avons pris part à plusieurs activités et en avons organisé d'autres, notamment :

Les Assises du comité exécutif de l'Education

Deux assises de comité exécutif ont eu lieu au début des deux rentrées scolaires précisément en Aout 2019 et en septembre 2020 pour examiner et valider les propositions de mise en place du personnel.

Les tenues des comités techniques de l'Education

Trois comités techniques de l'éducation ont eu lieu en septembre 2019, en mars 2020 et juin 2020 en prélude à la fermeture des 11 écoles, aux arrêts de cours dus au covid-19, et enfin à la reprise des cours le 5 juin 2020. Les multiples actions menées ont permis de faire

lever l'interdiction d'ouverture des 11 écoles, d'observer l'arrêt systématique des cours et d'assurer la réouverture des classes d'examens au 5 juin 2020.

Les tenues des commissions Nationales d'enseignements privés

Nous avons aussi participé aux deux commissions Nationales de l'Enseignement privé organisées par le Ministre de l'Education de base son Excellence, Monsieur **Serge Etoundi NGOA** à Yaoundé en septembre 2019 et en septembre 2020

La tenue du Conseil d'Administration de l'œuvre scolaire et des réunions sectorielles

Parmi les activités programmées pour chaque rentrée scolaire, figurent :

- la tenue du Conseil d'Administration de l'Education de l'œuvre scolaire les 23 et 24 aout 2019. Il a été question d'apprécier et de valider le plan d'action du SEDUC, des écoles primaires et maternelles et des collèges ainsi que leurs budgets.
- La tenue des réunions sectorielles les 23 et 30 aout 2019 respectivement à Meiganga et à Ngaoundéré. Il a été question de prendre connaissance des instructions ministérielles à observer par tous les responsables des établissements pour assurer une bonne année scolaire.
- La tenue du Comité technique régional de l'enseignement privé de base de l'Adamaoua, tenu à Ngaoundere le 31 mai 2018 sur la contractualisation des écoles.

Les comités exécutifs du Secrétariat National de L'OEPP

- Aussi, Le Secrétaire à l'Education a participé aux deux comités exécutifs du Secrétariat National de L'OEPP à Yaoundé en mars et en Août 2020. Il a été question de prendre des mesures vis-à-vis du retard qu'a accusé le décaissement des subventions de l'état 2018 et 2019.

Des Descentes d'évaluation et de supervision

Au plan local, le Secrétariat à l'Education a effectué une descente à l'EPP de NYASSAR, dans le cadre de la remise des prix d'excellences aux cinq (05) meilleurs élèves de l'année 2018/2019.

Le Secrétariat à l'Education a également effectué une visite de supervision dans la Région scolaire Est, particulièrement à l'EPP de MEIGANGA et au Complexe Scolaire de GAROUA- BOULAÏ où il a eu à rencontrer tous les responsables des écoles de cette région : pratiques pédagogiques, instructions ministérielles, collectes des données statistiques ont fait partie des points d'échange avec les Responsables.

Le Secrétariat à l'Education s'est également rendu à FOUBARKA pour apprécier les activités pédagogiques de l'école et échanger avec la communauté éducative sur le mécanisme à mettre en place pour prévenir l'arrêt du soutien Karla.

Les écoles de la région scolaire centre ont été également visitées par le Secrétariat à l'Education. Il a été question de faire la connaissance des nouveaux staffs pédagogiques par établissement, de se rassurer de l'effectivité de la rentrée scolaire et de prodiguer des conseils pour la bonne gestion administrative, pédagogique et financière des écoles.

Du Forum de l'Education

Conformément à la résolution CS fév/20-15 du Conseil Synodal tenu du 27 au 28 février 2020 : « Le CS recommande la tenue d'un forum sur l'éducation dans les brefs délais qui devraient (sic) examiner tous les problèmes, financiers, managériaux, administratifs, pédagogiques et comptables. Les recommandations de ce forum sont attendues au prochain conseil ». Ce forum recommandé par le CS a effectivement eu lieu ce vendredi 30 Août 2020. Les recommandations et les résolutions vous seront présentées par la suite pour validation.

b) Domaine pédagogique

Le Secrétaire à l'Education accompagné de son adjoint, du principal du Collège Protestant et son Econome, des APR des régions scolaires de l'Est et du centre ont pris part à l'atelier de renforcement des capacités du personnel des établissements scolaires et structures d'encadrement de l'OEPP du lundi 21 au mercredi 23 octobre 2019 à Garoua. Il a été question d'outiller les encadreurs administratifs et financiers des structures d'encadrement et de coordination, en vue des pratiques de travail plus efficace avec les employés, avec les employeurs, avec l'OEPP, avec les ministères de tutelle et avec les organisations partenaires.

Au cours de la même période de référence, le Secrétaire à l'Education accompagné de son adjoint a pris part du 11 au 17 Août 2020 au forum National sur les pratiques Pédagogiques innovantes en œuvre dans les établissements scolaires affiliés à l'OEPP.

Le Secrétaire à l'Education s'est fait représenter à Mboo (Banjoum) du 21 au 23 août par son adjoint pour assister à un séminaire de mise au point de la carte scolaire des écoles affiliées à l'OEPP.

Au niveau local, les enseignants ont vaqué tant bien que mal à leur fonction. En plus de l'encadrement permanent des animateurs Pédagogiques Régionaux (APR), ces enseignants ont participé à de nombreux séminaires pédagogiques organisés par les services déconcentrés de l'Etat. Il y a lieu de les féliciter pour leur dévouement dans le service, malgré la précarité de leur condition de vie surtout pendant la période d'arrêt des cours dû au Covid-19.

Pour seconder le Secrétaire à l'Education Adjoint dans sa mission de supervision Pédagogique, il a été nommé une assistante Pédagogique en la personne de Mademoiselle MEKEU Madeleine.

c) Domaine spirituel

Il faut relever que la crise de l'œuvre scolaire ou des écoles est également une crise spirituelle ou éthique. Les enseignants qui hier véhiculaient les valeurs éthiques et religieuses avec conviction en plus des disciplines inscrites dans les programmes d'enseignement ne le font plus aujourd'hui. Au-delà de ce que l'enseignement religieux n'a plus de cité dans les écoles, on observe l'inactivité de l'aumônerie dans ces établissements depuis un certain temps.

Par conséquent, les écoles sont devenues des centres par excellence de la violence et de l'agression. Des élèves drogués se multiplient dans les salles de classe. Des violences et des agressions de toutes natures se développent dans les établissements scolaires.

Pour cette année scolaire finissant et celle en cours, le Secrétariat à l'Education a mis un accent particulier sur l'enseignement religieux et éthique en réorganisant son système de fonctionnement. Ainsi, Monsieur Mobeyang Prospere, en plus de son rôle de SEDUC Adjoint, joue également le rôle de Coordonnateur de l'Aumônerie en attendant sa confirmation par les instances appropriées. Il est secondé dans les écoles par les aumôniers encadreurs que sont les Directeurs formés à cet effet.

d) Domaine financier

C'est le point qui a montré plus de limites l'année scolaire finissant. Les Directeurs se sont plus consacrés aux finances au détriment de leurs fonctions premières que sont l'Administration et la pédagogie.

Pourtant, au début de la rentrée scolaire 2019/2020, il a été convenu avec les Directeurs que tous les frais d'écolage devraient être versés à l'économat du SEDUC pour être sécuriser. Les premiers versements ont eu lieu au début du mois de septembre et ont servi à payer le salaire du mois d'Août 2019. Après, comme de coutume, les Directeurs ont décidé de gérer eux-mêmes les frais d'écolage à leur niveau en payant par exemple les salaires, en effectuant certaines dépenses sans ordonnancement du SEDUC.

Cette pratique délibérément mise en place par les Directeur a compliqué davantage la situation financière des écoles et du SEDUC en particulier. Les conséquences sont multiples :

- ♦ Les contributions du SEDUC administration et du SENAT ne sont pas à jour ;
- ♦ Les Directeurs ne produisent plus des pièces comptables à l'Economat du SEDUC ;
- ♦ Les opérations de détournement et de malversation financière se sont multipliées dans les écoles ;
- ♦ Les salaires du personnel sont arrêtés au mois de janvier pour certaines écoles et février /mars pour d'autres et pour le SEDUC depuis le mois de novembre.
- ♦ Les retenues fiscales ne sont pas versées.

Après plusieurs lettres de rappel à l'ordre adressées aux directeurs sans suite véritable, le Secrétaire à l'Education a sollicité le service du Contrôle général de l'EELC pour effectuer un audit interne de toutes les écoles du centre urbaines. Malgré les instructions de redressement et les recommandations faites par le contrôle général, les directeurs sont restés imperturbables et ont développé plutôt d'autres raisons pour éviter de déposer les recettes auprès de l'Economat du SEDUC.

Pour pallier à ce phénomène, nous avons intégré dans la mise en place du personnel, des Agents Financiers dans toutes les écoles avec des cahiers de charge bien établis.

Aussi, les nouveaux états de paye des écoles du centre urbain et des écoles de la région Est ont été finalisés.

En ce qui concerne les écoles rurales, la situation salariale est de plus en plus très alarmante. A propos, la Région ecclésiastique Ouest a en deux reprise, organisé une quête pour soutenir les écoles qui y sont implantées. D'autres mesures y ont été prises pour améliorer la vie de ces écoles. Cette initiative est à encourager et à vulgariser dans toutes les Eglises. Trois écoles bénéficient des aides des Partenaires : Ngaoubela (Autrichiens), Foubarka (Fonds KARLA), Galim-Tignère (Canadiens).

Nous saisissons cette occasion pour rappeler que les subventions 2018 et 2020 de l'Etat sont toujours attendues. Seule la subvention 2019 a été octroyée en Aout dernier et au moins un mois de salaire a été payé à tous les enseignants.

III. DES CONTENTIEUX

Le seul contentieux qui a fait l'objet des saisis des comptes de la direction centrale de l'EELC et de l'hôpital Protestant de Ngaoundéré est le problème Koulé Jérémie. Une somme d'environ un million huit cent mille francs a été déduite. Soit un million dans le compte de la direction centrale et huit cent mille dans le compte de l'hôpital. Les sommes déduites dans ces comptes ont été remboursées dès la réception de la subvention 2019.

Le contentieux qui nous lie avec l'enseignant SOGYEM Michel est en latente. Des voix de sorties sont en cours de négociation.

Celui qui nous lie avec madame MEIRO Sadjo est presque solutionné.

IV. EVALUATION DES RESOLUTIONS DU CA DU 23 ET 24 AOUT 2019

D'une manière générale, les grandes résolutions du CA du 23 et 24 août ont été exécutées.

Le Secrétaire à l'Education a effectivement regagné le bureau et joue pleinement son rôle depuis le mois de février 2020.

Les nouveaux états de paye des enseignants sont disponibles depuis décembre 2020.

La rentrée scolaire 2019/2020 et celle de 2020/2021 ont belle et bien été effectives dans toutes les écoles de l'EELC et l'année scolaire 2019/2020 s'est très bien achevée malgré les arrêts de cours de deux mois dus au Covid-19.

Les mesures de fermeture des 11 écoles de l'EELC par le ministre de l'Education de base ont été levées avant la rentrée effective.

Le climat de confiance entre les enseignants et la chaîne hiérarchique a été restauré.

Le statut de l'œuvre scolaire est actualisé et disponible.

Le profil de carrière des enseignants est respecté à travers des nominations des responsables dans les écoles primaires.

Deux projets de financement sont montés et soumis aux partenaires NMS et Pain Pour le monde. Les réponses des uns et des autres sont attendues.

Seuls, les résolutions liées au collège polyvalent de Garoua-Boulaï n'ont pas été exécutées en ce qui concerne le SEDUC à cause du manque de financement.

Seulement, à travers les rapports du Principal du Collège Protestant de Garoua-Boulaï et de Ngaoundéré, des actions ont été plus ou moins prises pour parfaire les fonctionnements des écoles. Le Collège Protestant Polyvalent de Garoua-Boulaï n'a toujours pas de bâtiments et continue à occuper le même local que le primaire. Il est toujours en quête de financement pour la construction de ses nouveaux bâtiments.

En ce qui concerne les résolutions du comité exécutif, la mise en place du personnel a été réalisée, les quotes parts ont été harmonisées et les taux d'écolage actualisés.

I- DIFFICULTES ET SUGGESTIONS

Certes la nouvelle rentrée scolaire et les deux trimestres passés ont été mis sur les rails, mais jonchés de plusieurs difficultés.

- La fermeture des écoles a suscité et suscite encore le doute chez les parents d'élèves et a réduit fortement les effectifs dans les écoles.
- L'œuvre scolaire a enregistré cinq décès : le Rev. **SAMAKI HAMADA Roger** de l'EPP de BETARE-OYA, l'enseignante de la maternelle de BANKIM, Madame **DJOU MOUSSAN WOULALO**

Lucie, l'enseignant **BOUBERO Oscar** de poli, l'infirmier du Collège Protestant Monsieur **KOULAGNA Luc et** la Secrétaire **Mme BEBBE**.

- Le Vice Principal du Collège Protestant du 1^{er} cycle Mr Batchansie est porté disparu depuis le 17 Octobre et demeure introuvable jusqu'à ce jour. Des mesures administratives ont été prises par le SEDUC, par l'administration du Collège et par le BE.
- Le surnombre en personnels dans des écoles de N'Gaoundéré dû à l'impossibilité pour le Secrétariat à l'Education à opérer des mouvements dans certaines écoles, a causé beaucoup de tords et est l'une de cause des charges élevées de certaines écoles.
- La gestion financière opaque et chaotique dans les EPP de N'Gaoundéré, laquelle frise davantage une insubordination notoire de certains responsables.
- Les envois tardifs ou le non envoi des rapports par certains responsables. (les enseignants de la région scolaire du Sud-Ouest ne sont pas encore reclassés à cause des manques d'informations)
- Les dettes fiscales et sociales très élevées et dont le règlement est impossible par les budgets des écoles. (la pratique de la gestion employée par les Directeurs n'a pas permis au SEDUC de veiller au paiement des fiscs).

Face à tous ces écueils, il importe d'y apporter des solutions.

Suggestions

- Il est urgent de renégocier le partenariat avec la NMS, l'ELCA et Pain Pour Le Monde pour le financement de certaines activités de l'Œuvre Scolaire telles que la formation, les fiscs.
- Il est aussi impératif de repenser pour la rentrée scolaire prochaine le nouveau circuit de gestion des écolages.
- La vulgarisation du nouveau statut de l'œuvre scolaire doit être une priorité.
- Des mesures fortes doivent être prises pour restaurer l'autorité du Secrétariat à l'Education sur les écoles dont il a la charge. Etc.

- Que les recommandations du forum soient très rapidement validées par les instances supérieures (CS, SG) pour permettre au SEDUC d'avancer dans la réforme de ses écoles.

X. CONCLUSION

En définitive, en dépit des difficultés sus-évoquées les activités pédagogiques et administratives de l'année scolaire 2019/2020 se sont bien déroulées dans l'ensemble des écoles de l'œuvre scolaire de l'EELC.

Les défis sont énormes et l'espérance repose sur la volonté de tous les acteurs de l'éducation et de l'Eglise à œuvrer sincèrement pour la bonne marche de l'œuvre scolaire de l'EELC et pour son redressement.

Nous profitons de cette occasion pour transmettre nos sincères remerciements aux membres du CA pour le soutien sans faille qu'ils ne cessent d'apporter au SEDUC pour la survie de l'œuvre Scolaire. Nous restons disponibles et ouverts aux Conseils que vous allez nous prodiguer pour une continuité agissante de nos activités

Je vous remercie.

Le Secrétaire à l'Education

René Claude DJOMO